

INT 33 Centre sportif de Malley (CMS) : y-a-t-il un coach sur le banc ?

RESOLUTION

Compte tenu du développement futur fait de nouveaux acteurs la Municipalité, en tant que partie prépondérante au CMS, est invitée à s'impliquer afin que le Conseil d'administration soit constitué de professionnels, en matière tant de marketing, que d'événementiel, aptes à déterminer les lignes directrices de la gestion du CMS.

Lausanne, 5 mai 2020

Jean-Daniel Henchoz